Des Travaux d'urbanisme à Tourcoing

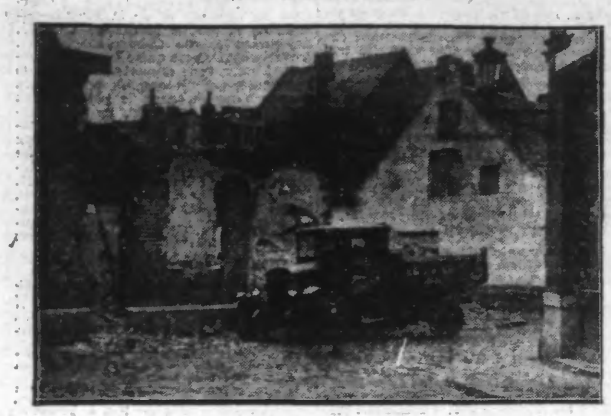

Nous avons déjà parlé des travaux d'urbanisme que l'administration municipale a entrepris pour faciliter la circulation dans les endroits dangereux de la ville.

Une artère dangereuse entre toutes est certainement la rue des Ursulines, entre les rues du Niot et des Anges.

Il y a avait là un élargissement possible et l'on n'y a point manqué.

Une équipe de démolisseurs a pris possession des immeubles bordant la rue des Ursulines du coin de la rue du Niot à celui des Anges.

Ainsi qu'en témoigne notre cliché, les travaux sont très activement poussés, et bientôt la rue du Niot, la plus étroite artère de Tourcoing, ne sera plus qu'un souvenir.

UN APPEL DE LA LIGUE MARITIME ET COLONIALE FRANÇAISE

La section de Tourcoing de la L. M. C. F. nous communique l'appel suivant, avec prière d'insérer :

« Aux prises avec les lourdes difficultés économiques de l'heure, les esprits avertis se tournent vers notre splendide domaine colonial, notamment pour y chercher les débouchés nécessaires à nos usines partiellement en chômage. Il est donc plus que jamais indiqué de s'intéresser à la Ligue Maritime et Coloniale dont on sait l'action féconde.

» Son organe « Mer et Colonies » tiendra nos fils au courant des tâches viriles dont notre marine et nos possessions lointaines sont l'école la plus belle et passionnante.

» On s'inscrit (10 fr. par n. membre honoraire; 5 fr., membre adhérent) au secrétariat rue F.-Lehoucq, 3. »

ESSUYEZ VOS PIEDS, S. V. P.
2.000 Tapis brosse à partir de 5 fr.
l'AMEUBLEMENT GÉNÉRAL, Roubaix

LE BAL DES ANCIENS ELEVES DU LYCÉE DE TOURCOING

Le recteur Châtelet a bien voulu honorer de sa présidence le grand bal que donnera l'Association des Anciens Elèves du Lycée de Tourcoing, le samedi 11 mars, au Cercle de l'Industrie, à Roubaix.

Sensibles à l'intérêt que M. le recteur témoigne ainsi à leur vieille et vivante Association, les Anciens se rendront en foule à cette soirée, et leurs invités sont fort enviés.

Les plus prudents ont déjà loué leurs tables, et tous retireni leurs cartes d'entrée, soit au Cercle ou au lycée, soit encore chez M. Gahide, 71, rue Nain, à Roubaix, ou chez M. Boucher, 13, rue Saint-Vincent-de-Paul, à Tourcoing.

CONCERT DE L'INTERNAT COLBERT

Rappelons que le concert annuel offert par les élèves pensionnaires à leurs parents et aux amis de l'école aura lieu le dimanche 12 mars, à 16 h. Au programme figurent deux comédies amusantes interprétées par quelques pensionnaires, et un ballet par la section des plus-petits. Le fameux comique-grime Berko, l'homme au menton qui s'allonge, et des attractions n'ayant jamais paru à Tourcoing augmenteront l'intérêt du spectacle A 20 h., bal par le Mickey-Zazz. Se procurer des cartes d'entrée personnelles et gratuites par l'intermédiaire des élèves. Ouverture des portes à 15 h. 30. La salle sera chauffée.

THÉATRE MUNICIPAL « LE PARADIS DE MAHOMET »

Création à Tourcoing, cette agréable opérette a obtenu un joli succès, dû au talent de Planquette et à la bonne interprétation des artistes. On sentit cependant au début que la pièce avait été mise hâtivement, puis l'impression s'atténua par la suite... Le morceau était un peu dur à défendre, manquant d'airs connus qui assurent généralement la faveur du public.

Mlles Marceau, divette, et Olive, première chanteuse, se surpassèrent et lutèrent vaillamment, ainsi que ce consciencieux Fermont, qui donne toujours sa mesure.... largement ; Mme F. Dalbcourt obtint un succès dans le duo des Boléminet, succès partagé avec Mlle Olive, sa partenaire. On ne peut que louer M. Varillat, dont la haute conscience est connue et estimée du public tourquennois.

Le ballet, original et bien mené, fait honneur au talent de la maîtresse de ballet, Mlle Géo Gavot et à son bataillon volant de ballerines. Les décors de M. Raymond méritent une mention toute particulière. — P.

LA CRIÉE AUX HALLES

Marchandises vendues à la criée le 6 mars. — Poireaux, 1.80 à 2.50 la botte ; épinards, 2.10 le k. ; bananes, 26 fr. à 36 fr. la caisse; chicons, 2.10 le k. ; mâche, 5 à 5.25 le k. ; fleurs, 12 à 27 fr. le rotis ; Munster, 2.25 la pièce ; Pont l'Evêque, 1.80 à 1.90 la pièce; Coulommiers, 1.50 la pièce ; Mandarines, 1.40 à 3 fr. le k. ; oranges, 1.60 à 2.30 le k. ; camamberts, 1.50 à 1.60 la pièce ; artichauts, 1.60 à 1.70 la pièce ; céleris, 0.70 la pièce ; choux, verts, 0.75 à 0.85 la pièce ; pommes, 1.50 le k. ; Hollande, 13 fr. le k. ; beurre, 16 à 19 fr. le k.

LE MOUVEMENT DE L'ABATTOIR

Pour la période du 27 février au 4 mars, on a enregistré à l'Abattoir :

Bétail abattu et prix moyen au kilo : 107 bœufs de 6 à 13.50 ; 198 veaux de 10 à 17.00 ; 116 moutons de 12 à 15.00 ; 116 porcs de 12 à 15 fr. ; 15 chevaux.

Quantités déclarées : 47.042 k. pour la ville et 2.382 k. pour l'extérieur dont 2.607 k. de viande de cheval. — 760 k. de viande ont été saisis par le service de l'Inspection.

Sociétés et Comités

HARMONIE DE LA CROIX-ROUGE. — Ce soir mardi à 20 h. répétition générale.

HARMONIE DU POINT-CENTRAL. — Ce mardi à 19 h. 45, réunion de Commission. Répétition générale obligatoire pour tous les musiciens.

CLUB SYMPHONIQUE TOURQUENNOIS. — Aujourd'hui mardi à 20 h., au siège : répétition

NICE LAUREL'S ORCHESTRA. — Ce soir à 20 h. répétition au café Vandewalle, Place de l'Hôtel de Ville.

CRICK-SICKS. — Ce mardi à 20 h., répétition par M. Duysburgh.

GRAND ORCHESTRE DU THEATRE. — Demain mercredi à 20 h. 15, « Les Contes d'Hoffmann ».

A. C. — Groupe du Brun-Pain : Réunion mensuelle du groupe demain à 20 h. au siège 229 rue du Brun-Pain. L'ordre du jour est très important.

TT. — Amicale Gendercet : Résultats des concours des équipes du mois de février : Bt. Vandenbrouck bat éq. Nuytten ; éq. L. Haquette bat éq. Verbelst ; éq. Vandenberghe bat éq. Delarière.

POLLUS D'ORIENT. — La réunion générale se tiendra dimanche 12 mars à 10 h. dans la salle du Grand Café. Ordre du jour : rapports moral et financier ; questions diverses, renouvellement partiel de la Commission et tombola. Les cartes pour 1933 seront à la disposition des sociétaires.

SOCIÉTÉS SPORTIVES

GYMNASTIQUE. — Jeunesse de la Croix Rouge. — Ce mardi à 7 h. 30, entraînement spécial : équipe de lutte à la corde. Sont convoqués spécialement MM. J. Wyisteek, G. Rommelaere, A. Baraite, H. Depaepe, J. Consens, L. Verdoock (cap.), H. Vercambre et J. Drumond. — Mercredi 8, entraînement adultes, formation définitive de la section pour le concours de Roanne (Loire).

PECHE. — Les Vrais Gaujannaux du Blanc-Seau : Dimanche 12 mars, départ pour l'Yser à 5 h. R.-v. au siège, rue Deufert Rochereau.

CYCLISME. — Section du Nord-Touriste : Les membres du Nord Touriste habitant Tourcoing sont invités à assister à l'assemblée générale qui aura lieu samedi 11 mars à 18 h. au Café des Sports, 1, Av. G. Dron. A l'ordre du jour : Allocution du président, compte-rendu de l'activité de la Section ; causerie par M. Dehedin, directeur général ; élections, vœux, divers. Cette assemblée sera précédée d'une manifestation du Souveuir. Départ du Café des Sports à 17 h.

JEUX DIVERS

JACQUET. — La Société « Le Jacquet Club », 81, rue de Gand, organise son grand concours annuel par éliminatoire entre tous les amateurs de la région, du 18 mars au 21 avril. Nombreux prix en espèces et en nature. Mise, 5 francs.

ETAT CIVIL

Naissances. — André Cau, rue des Anges, 40. — elly Voreux, rue Saint-Louis, 38. — Chantal Vanhoughe, rue des Cariiers, 30. — Gérard Bouche, rue Dupleix, 9. — Maurice Parsy, rue d'Orléans, 16.

Décès. — Francis Lenne, 1 mois 21 j., rue Fénelon, 18. — Bernard Lebrun, 6 mois, rue de la Maisence, 43. — Henri Meyfroid, 70 ans, rue d'Havré, 3. — Elise Drouart, 88 ans, veuve Jean Loridan, Chaussée Denis-Papin 315. — Jean Luypaert, 90 ans, rue Nationale, 136.

TOUT LE MONDE PARLE du poste SONORA sur secteur vendu 1.950 francs Maison Coupleux Frères, 24, rue Esquermoise, Lille. C'est une pure merveille. En l'achetant avant le 10 Mars on prend part à la tombola gratuite sensationnelle dont le premier lot est un pianola-piano. Voir annonce page 8.

HALLUIN

Un Hallunois a reçu la Médaille Militaire

Nous apprenons que la médaille militaire vient d'être décernée à M. Paul Saint-Venant.

Parti d'Halluin le 5 octobre 1914 et réfugié à Wimereux (Pas-de-Calais), il fut, sur sa demande, incorporé au 87e R.I. le 14 novembre 1914 ; il partit au front comme volontaire le 15 mai 1915, prit part aux combats de la tranchée de Calonne et au ravin de Souvaux aux Eparges, où il fut blessé le 17 juillet 1915. Sitôt guéri il repartit aux armées comme volontaire en septembre 1915 au 402e R.I., prit part aux combats de Champagne et d'Alsace. Il passa ensuite au 111e R.I. et fut cité à l'ordre du jour de ce régiment le 6 avril 1916.

Du 2 au 29 octobre 1916, il prit part à la préparation d'attaque et à l'attaque du Fort de Vaux, à Verdun.

En 1917, il passa au 16e R.I., en 1918 au 321e R.I., prit part à l'attaque de Courcelles et aux combats de St-Quentin. Cité à l'ordre de la 214e brigade le 17 octobre 1918. Il prit aussi part à la poursuite du 2 novembre 1918, jusque Chimay (Belgique).

L'Amicale des Anciens Combattants d'Halluin, dont il est membre, attend la prochaine occasion pour le féliciter comme il le mérite.

L'ENTREVUE MENSUELLE DES REPRÉSENTANTS PATRONAUX ET DES DÉLÉGUÉS OUVRIERS

L'Union Patronale de la région d'Halluin nous communique la note suivante :

« Conformément à l'accord en vigueur, les représentants des Unions Patronales d'Halluin, de Wervicq, et de Comines ont tenu leur réunion de mars avec les délégués de la Centrale Textile Chrétienne de Belgique et des Syndicats d'Halluin, de Menin, de Wervicq et de Comines affiliés à cette Centrale.

» Les délégués ouvriers ont pris connaissance des rapports des délégués patronaux sur la situation économique et l'emploi des ouvriers. Ces rapports donnent des précisions chiffrées sur la crise.

» Dans la région d'Halluin il avait été payé en salaires, dans les usines syndiqués et pend natle troisième trimestre 1932 : 8 millions 0.54.765 fr. 75. Pendant le quatrième trimestre 1932, il a été payé : 8 millions 879.032 fr. 85.

» Dans la région de Wervicq-Sud, le total des salaires avait été, pour le troisième trimestre 1932 : 2.786.300 fr. 20. Le total des salaires, pour le quatrième trimestre 1932 a été de : 2.702.123 fr. 05.

» A Comines, le total des salaires, pour le troisième trimestre 1932, avait été de : 2 millions 463.829 fr. 60. Quant aux salaires payés pendant le quatrième trimestre 1932, ils ont formé un total de : 2 millions 274.336 fr. 85.

» Les délégués ouvriers ont protesté contre la diminution des allocations familiales. Ils ont fait observer que les besoins des pères de famille vont sans cesse grandissant, et ils ont protesté aussi contre l'inégalité de traitement des ouvriers résidant en Belgique.

Les délégués patronaux ont rappelé les avertissements donnés par eux à maintes reprises, sur les graves inconvénients qu'aurait la loi sur les Allocations Familiales. Les Unions Patronales ont dû adopter les taux payés par les Caisses déjà agréées. En ce qui concerne les ouvriers belges, la loi les prive de toute allocation alors que les patrons de la région ont voulu leur en conserver une part.

» Les délégués des syndicats ouvriers ont déclaré qu'ils feraient tous leurs efforts pour que les taux des allocations familiales, qui seront fixés par les Commissions départementales, soient en augmentation sur les taux actuellement agréés, c'est-à-dire ceux de la Caisse du Bâtiment du Nord qui a supprimé aussi totalement les allocations familiales aux ouvriers belges.

» La prochaine entrevue entre les délégués patronaux et les délégués ouvriers aura lieu le mercredi 5 avril 1933. »

Une soirée populaire. — Un nombreux public assista à la représentation théâtrale donnée à la Maison du Peuple, avec le concours d'acteurs du « Théâtre Ouvrier » de Paris.

Le programme élaboré, obtint le succès escompté et les acteurs interprétèrent avec brio et talent, la pièce en trois actes de Marcel Thoreux « Quand les Gueux voudront ».

Les intermèdes en chansons, attractions, etc..., et la partie musicale, donna entière satisfaction.

La soirée Jociste. — Dimanche, à 16 h. 30, la section de la J. O. C. F. avait organisé une soirée familiale suivie par un très nombreux public.

Le programme comportait le drame populaire en 3 actes « La Chanteuse des rues », puis une comédie en un acte « Rodolphe veut se marier ».

Les intermèdes et surtout le ballet de créoles, interprétés par les jeunes, fut longuement ovationné.

A l'entr'acte, Mlle Célina Vasen, présidente, en mots aimables, remercia l'assistance et dit sa gratitude aux actrices et organisateurs de cette séance.

Mlle Behaeghe, présidente fédérale, parla ensuite de l' « Amitié Jociste ».

Puis une tombola dotée de nombreux lots fut tirée entre les membres.

Lyra Hallunoise. — Au café du Lion d'Or. Ce soir, mardi, à 19 h. 30, réunion générale où sont invités tous les anciens membres et amateurs de chant. — Organisation et mise au point de la fête du Cinquantenaire de la Société.

A « La Cécilienne ». — Ce soir, à 19 h., au siège habituel, répétition pour les choristes de la Cécilienne.

Symphonia des œuvres. — Aujourd'hui mardi, les membres de la Symphonie des Œuvres, sont invités à la réception qui a lieu, au siège, à 19 h. 30.

Statistique hebdomadaire du chômage. — Durant la semaine du 27 février au 5 mars, le Fonds municipal de chômage a payé des chômeurs complets (509 hommes, 292 femmes) soit une augmentation de 63 sur la semaine précédente et 180 chômeurs partiels (72 hommes, 108 femmes) soit une augmentation de 45 par rapport à la semaine précédente.

Le total des secours alloués a occasionné une dépense de 48.782 fr. 50.

Soirées théâtrales. — Le Cercle artistique « En Famille » organise pour les dimanches 12 et 19 mars, une grande représentation théâtrale.

Au programme, un drame en deux actes : « La mer natale » ; une comédie « Le cœur décide », en trois actes de J. Ferrier.

Prix des places : 8, 6, 3.50 et 2 fr.

Une réunion au Vélo-Club Hallunois. — L'actif groupement sportif qui compte déjà bon nombre de fervents du cycle, a tenu dimanche après-midi une grande réunion à son local, 296, rue de Lille. On notait la présence des dirigeants et le secrétaire si dévoué M. Désiré Dujardin, en ouvrant la séance tint à remercier les nombreux coureurs, membres actifs et sympathisants de leur présence. En rappelant la belle vitalité du club, malgré sa fondation toute récente, le secrétaire dit sa confiance en l'avenir et aux succès futurs du V.C.H.

Après la proclamation des résultats de la dernière épreuve, on procéda à la distribution des prix aux vainqueur. Puis, pour encourager les jeunes et les amateurs, une tombola fut tirée au sort entre les malchanceux et ainsi, tout le monde fut satisfaits. La réunion se termina dans une atmosphère de grande camaraderie.

La Commission du V.C.H. tient à remercier les généreux donateurs qui offrirent des lots pour la tombola et l'épreuve de classement.

Etat civil. — Décès : Camille Sœn, 66 ans, eu Chemin d'Ean.

RONCQ

Funérailles. — Hier, lundi à 9 h. 30 à l'église Saint-Roch, au Blanc-Four, ont été célébrées les funérailles de Mme Cosyn, née Rosalie Verhuist, titulaire de la Médaille d'Or de la Famille Française.

La défunte avait été mère 17 fois. Il lui restait dix enfants dont sept garçons — presque tous attachés à l'atelier familial — se complétant par 17 petits-enfants.

Une nombreuse assistance, dont MM. Cornard, maire de Roncq ; Six, adjoint ; Deltour Anatole, vice-président de la Fanfare du Blanc-Four, etc..., assistaient à ces funérailles.

Avis aux petits pensionnés. — Il est rappelé aux pensionnés réunissant les conditions prescrites par la loi du 31 mars 1932, qu'une allocation égale au quadruple de la rente acquise peut leur être accordée, sans que toutefois cette allocation puisse excéder 420 fr., ni former avec la rente et les revenus personnels un total supérieur à 1.080 fr.

Conditions à remplir : Etre Français, titulaire d'un livret de la Caisse Nationale ou pensionné d'une société de secours mutuels ou de prévoyance ; âgé de 65 ans ; avoir effectué des versements pendant 25 années ; ne pas être soumis à l'impôt cédulaire sur le revenu.

Les pensionnés qui remplissent ces conditions peuvent obtenir, en outre, une bonification spéciale, s'ils ont élevé plus de trois enfants jusqu'à l'âge de trois ans.

Les demandes, accompagnées des pièces justificatives, devront être formées avant le 18 mars, dernier délai. Des imprimés sont tenus à la disposition des intéressés au secrétariat de la mairie.

Chez les médaillés du Blanc-Four. — Une réunion générale de la Société des « Médaillés du Blanc-Four » a eu lieu dimanche à 13 h., au café du « Moulin de la Galette », tenu par M. Edmond Castelain, rue de Lille sous la présidence de M. Flament.

Un bon nombre de sociétaires étaient présents et après la discussion de certaines questions à l'ordre du jour, la soirée se termina dans la plus franche gaieté.

Pour les grévistes d'Armentières. — Le Conseil municipal, dans la partie à huis clos de sa dernière séance, a voté à l'unanimité sur la proposition de M. Albert Vanhecke, une allocation de 500 francs en faveur du comité intersyndical textile d'Armentières et environs.

Cette somme sera répartie en secours aux grévistes.

Aux chômeurs. — Pointage, aujourd'hui mardi, pour les chômeurs partiels de 9 h. à 9 h. 30, pour les chômeurs complets de 9 h. 30 à 10 h.

Au profit des chômeurs. — Au cours d'une réunion de la Société d'Horticulture et des Jardins Ouvriers de la section de Roncq, tenue dimanche à 14 h. 30 au café Maes, place de la Liare, une quête faite au profit des chômeurs de la commune, a produit environ 40 francs.

Cette somme fut versée à la mairie hier, pour le Fonds de chômage.

Etat civil. — Naissances. — Geneviève Taupe, rue de Dronckaert, 22. — Jean-Marie Dujardin, rue de Bilemont, 41. — Gérard Dewitte, rue du Dronckaert, 69.

Publication. — Emile Depuydt, rentreur et Julienne De Laere, soigneuse, à Halluin.

Décès. — Rosalie Verhulst, 65 ans, rue de Lille, 61.

MOUVAUX

Conseil Municipal. — Le Conseil se réunira en session ordinaire à la Mairie vendredi 10, sous la présidence de M. Charles Surmont, maire, pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

« Désignation des délégués à la révision des listes électorales pour : la Chambre des métiers, la Chambre d'Agriculture la Conseil de Prud'hommes ; Approbation plans et devis et vote de crédits pour la restauration du chemin de grande communication No 9 ; Approbation des devis et vote crédits pour la restauration de la rue Jean Bart ; Subventions aux comités des monuments Dupuis et Fallières, à l'initiative du Pasteur ; Crédits divers, communications et affaires diverses ».

Etat Civil. — Naissance : Françoise Catteau, rue d'Isly, 3.

LINSELLES

Etat civil. — Naissances : René et Rachel Marescaux, de Bousbecque.

Décès : Fortuné Marescaux, 72 ans, rue de Wervicq. Auguste Astels, 74 ans, la Vicourt ; Louis Destombes, 9 mois, Le petit chemin.

MARCQ-EN-BARŒUL

UNE RUDE COLLISION AU CARREFOUR DU BUISSON

UNE VOITURE DE LIVRAISON RENVERSEE PAR UNE CONDUITE INTERIEURE

Hier, à 18 h. 45, une voiture de livraison des magasins du Bon Marché, succursale de Roubaix, et appartenant aux établissements Panhard et Levassor, boulevard de la République, à La Madeleine, était conduite par M. Paul Descarpentries, demeurant à *Lille*, 7, place Saint-Martin. A ses côtés avait pris place M. Gustave Hibom, livreur, demeurant à *Roubaix*, place du Progrès, 19.

Ils venaient d'effectuer des livraisons dans le quartier du Plouich et ils allaient en faire d'autres à St-Maurice-les-Lille quand, arrivés au dangereux carrefour du Buisson, lequel par ces jours de pluie manque complètement de visibilité, leur voiture fut prise par le milieu alors qu'elle traversait la chaussée centrale, par une conduite intérieure de forte puissance qui venait de Lille et se dirigeait vers le Croisé Laroche.

Cette voiture était pilotée par son propriétaire, M. Chartier Louis, négociant à *Phalempin*.

Dans le choc, la voiture de livraison se renversa sur le côté gauche et subit de ce fait de graves dégâts, ainsi que les marchandises.

Quant à l'autre voiture, elle a eu son avant détérioré.

Heureusement, et c'est par un effet du hasard, que les deux occupants de la voiture de livraison s'en tirent, jusqu'à maintenant, sans blessures apparentes, sauf le chauffeur qui a une légère blessure à l'arcade sourcilière gauche.

Les constats d'usage ont été faits par deux huissiers appelés de Lille, et cet accident a provoqué une grande perturbation à ce carrefour où, à cette heure, la circulation est très dense.

La fête de gala de l'Esperanto. — C'est dimanche 12 mars, à 16 h. 30, qu'aura lieu dans la salle « Cinéma du Foyer », 90, rue Jean-Jaurès, la grande réunion de gala organisée par la société de gymnastique l' « Espérance » sous la présidence de M. Albert Bailly, maire, et avec le concours de l'Harmonie des « Amis Réunis » et du Cercle Henri Colas.

Voici le programme de cette fête :

—1° Présentation de la société et du drapeau ; « Soliférino », par la clique ; Exercices de souplesse ; Intermède de chant par le cercle Henri Colas ; Pyramides, adultes ; Spéciaux, pupilles ; Exercices aux anneaux ; Intermède de chant par le cercle Henri Colas ; Symphonie du mouvement ; Vision cinématographique inédite et musicale.

2° La Vallée d'Ossau, grande valse exécutée par l'Harmonie « Les Amis Réunis » ; Lecture du palmarès des succès remportés par la Société pendant l'année 1932 et distribution des prix aux lauréats du dernier concours ; Pyramides pupilles ; « Rolland », exécuté par la clique ; Equilibre sur chaises ; Retraite par la clique.

Les exercices gymniques seront accompagnés par l'Harmonie « Les Amis Réunis ».

Accident du travail. — Aux ateliers de constructions mécaniques P. Cornard et Cie, l'ouvrier forgeron Leenknegt Théophile s'est blessé à la paume de la main gauche en perçant un trou à la machine, le docteur Delescluse qui a constaté une plaie profonde infectée, lui a prescrit un repos de 15 jours.

Paiement d'allocations. — Jeudi 9 de 14 à 15 h., paiement des allocations aux vieillards, infirmes et incurables et de 15 à 16 h., paiement des primes d'allaitement de natalité, etc.

Consultation des nourrissons. — Jeudi, de 9 à 10 h., à l'école maternelle, consultations à l'école maternelle du Bourg et de 13 h. 30 à 14 h. 30, pour la section de Pont-à-Marcq, au local habituel.

Chiffre d'affaires. — Aujourd'hui et demain, au local habituel, perception du chiffre d'affaires de 9 h. à midi et de 14 à 16 h.

Etat civil. — Naissances : Roger Marquis, rue des Lilas, 55 ; Marthe Huart, rue de l'Egalité, 99 ; Georges Bascop, rue de la Paix, 48 ; Lucette Depaepe, rue Magenta, 20.

Décès : Amand Dumortier, journalier, rue de Bolbec, 10 et Raymonde Depretère, dévideuse, à La Madeleine ; Pierre Hericher, électricien du Hevre et Germaine Dupont, employée, rue Pasteur, 27.

Décès : Jacqueline Demeur, 8 mois, rue Montgolfier ; Adèle Hiecque, an, impasse Denaulmont, 13 ; Jean Singier, 1 an rue d'Hericourt, 17 ; Robert Loucke, 28 ans, cité Neugebaur, 5.

EN BELGIQUE

MENIN

ON A RETIRÉ DEUX NOYES DE LA LYS

On a retiré des eaux de la Lys, Porte de Courtrai, le corps de Gavignon Albert, barman, né à Paris, le 31 juillet 1900, époux de Cramer Jeanne, et demeurant à Halluin, rue de Lille 174.

Gavignon, qui était en même temps un fraudeur était disparu à Bousbecques le 7 février 1933.

Le cadavre a été transporté à la morgue de l'hôpital communal, avenue du Peuple, 300, et sera enterré mardi 7 mars.

Une enquête est ouverte par M. Raymond Troch, commissaire de police adjoint.

— On a également retiré des eaux de la Lys, presque au même endroit, le corps de Verbeke Albert, ouvrier tuilleur, né à Warneton le 17 avril 1905 et y demeurant rue Saint-Yves.

Ajoutons, chose curieuse, que c'est également le 7 février dernier qu'il a disparu ; c'est à cette date qu'on retrouva sa bicyclette à Warneton le long de la Lys.

Le corps du noyé a été également transporté à la morgue de l'hôpital, et M. Raymond Troch, commissaire de police adjoint a fait l'enquête.

Enquête administrative. — Le Collège des Bourgmestres et Echevins de la ville informe les habitants que la Commission locale de l'Assistance publique sollicite l'autorisation de vendre des terrains situés au coin des rues de Courtrait et Auguste-Debunne, ainsi que plusieurs parcelles de terrain du nsla rue Auguste-Debunne, ayant une superficie de 1.901.42 m. c. et cadastrée section E 807 b et 784 s (par adjudication publique).

Conformément à la loi, la suite à réserver à cette demande nécessite une enquête de commodo et incommodo.

Les personnes qui auraient des motifs d'opposition à faire valoir ou des observations à faire à son sujet, sont invitées à les communiquer par écrit à l'administration communale dans le délai de 15 jours à compter du 3 mars 1933 ou à les présenter verbalement à l'enquête de commodo et incommodo qui aura lieu le 18 mars 1933, au secrétariat.

Représentations théâtrales. — Au Cercle jeunesse catholique, rue de l'Eglise. Ecole des frères Vandaele : Dimanche 19 mars, à 16 h. 30, représentation de « La Passion » en 7 actes par le groupe théâtral de Dom Bosco, de Courtrai.

— Au Théâtre Ouvrier « La Glide », Grand'Place, 25, dimanche 12 mars, à 16 h. 30, représentation de « La Princesse Czardas », la belle opérette en 3 actes de Léon Stein.

Cyclo-cross. — Voici le nom des coureurs qui formeront l'équipe de Menin Sportif pour le championnat de Belgique : Demuyère, Maes Syl., Boone, Carton, Decroix, Dejzers, Ghekière, Knockaert, Martin Hector, Opitteck, Rebry, Van Hevel Od., Verraecke Fél., Verraecke Jul. ; indépendants : Catteuw, Decroix, Hendrix, Liévens, Meysman ; juniors : Bekaert, Carrein, Depoortère, Dekeerschieter, Kindt, Planckaert, Vanwynsberghe.

COURTRAI

Mouvement de l'état civil et de la population durant le mois de février. — Durant le mois de février, ont été enregistrés : 62 naissances, dont 31 du sexe masculin et 31 du sexe féminin ; 86 décès, dont 28 du sexe masculin et 46 du sexe féminin ; 12 enfants en dessous de 7 ans et 1 mort-né ; 32 mariages furent contractés et 1 divorce fut prononcé ; 122 personnes quittaient la ville et 226 venaient s'y installer.

Etat civil. — Naissances. — Jeanne Naert, boulevard de Groewinghe, 56. — Jean Carry, rue Saint-Antoine, 48. — Raymonde Deblisschope, rue des Récollets, 420. — Laurent Coolman, rue des Champs, 4. — Jacques Bossuyt, rue Schinkel, 50. — Rita Matthelaer, rue Henri-Conscience 40. — Marie Esquenes, hameau Sainte-Aude, 22. — Guy Robberght, quai du Roep, 7, domicilié à Waveighem. — Nelaire Naessens, rue Muynckendoorn, 21. — Marie Descamps, hameau Marionnettes, 25. — Paul Delvoet, boulevard Philippe-d'Alsace, 51 — Lucien Bostoen, rue des Récollets, 21. — Joseph Desmet, rue du Jardin, 7. — Laura Dehrauwère, ebaussée de Marcke, 18. — Anna Tack, hameau Rosselberg, 112. — Marie Vercruysse, rue du Ruisseau, 128. — Norbert Frigal, rue Saint-Genois, 127. — Kreddy Vandenbroucke.

Publications. — Oscar Dhespeel, boucher à Marcka, et Henriette Soubry, s. p., rue du Canel, 26. — Maurice Vantomme, tisserand chaussée d'Hemin, 31, et Yvonne Deneuw, s. p., rue de la Prévoyance, 14. — Lucien Smeyers, employé à Gand, et Léa Debouver, s. p., même ville, précédemment à Courtrai. — Georges Destrooper, employé, à Courtrai, et Aalidia Burke, employée à Bruxelles.

Décès. — Ernestine Vandenberghe, 42 ans, épouse de Prudent Libeer, rue des Champs, 111. — Théophile Delbeke, 64 ans, rue de Sœurs-Grises, 4. — Alida Venhoesbèke, 74 ans, rue Faubourg-de-Tournai, 18. — Constantin Terryn, 84 ans, — Merle Lavrauw, religieuse, rue de Binda, 40. — Stanislas Kiseckens, 40 ans, rue des Sables, 37. — Godelive Denys, 31 ans, épouse de François Coalbrein. — Julienne Stragier, 93 ans, veuve de Polydore Raeverchot, rue dite « Voorstraat », 48. — Georges Wante, 52 ans, rue de la Lys, 22. — Victor Hanselier, 81 ans, rue d'Ypres, 34. — Genovève Detollenaert, 73 ans, hameau Potterbergs. — Marie Vercruysse, 86 ans, veuve de Felix Currier, rue Henri-Conscience. — Hortense Stragier, 62 ans, veuve de Camille Desmedt, rue Voorstraat, 48 — Roland Lecluyse, 4 mois, rue d'Isegrem, 76. — Oswald Delporte, 3 mois, boulevard de Groninghe, 36. — Dendoncker, cité Sikkkoerserhe, 26.

ROULERS

Etat civil. — Naissances : François Benoit rue de la Munition ; — Hubert Lefevere, rue Bruane. — Godelève Van Hove, place d'Armes. — André Decro, rue des Chats. — Carlo Heyman, rue de la Distillerie. — Willy Huyghebaert, rue de la Blanchisserie. — Jacqueline Pype Chaussée de Bruges.

Publications. — Achiel Louvie, ouvrier brigueller à Swevezeele et Elisabeth Dejonckheere, servante.

Décès. — Julia Bagemon, 80 ans, rue Gits. — Joseph Holvoet, 37 ans, rue du Damier. — Eulalie Debrauwer, 64 ans, veuve de G. Callewaert, rue des Fauvres-Claires. — Charles Raes, 77 ans, chaussée de Bruges. — Servais Schakman, 85 ans, rue du Chemin de fer. — Gustaf Vanhecke, 9 ans, Chaussée de Bruges. — Frans Dufoort, 63 ans, av. du Mandel. — Marie Reubens, 21 mois, avenue Hœnthals. — Joseph Vandenabeele, 76 ans, r. des Chats. — Henri Cornette, 73 ans, Ch. d'Hoogiede. — Emma Eugeis, 58 ans, rue de la Kermesse. — Camilla Deconckheere, 10 mois, rue des Quatre-Chemins.

TOURNAI

UN EMPLOYÉ DE LA FÉDÉRATION DU TEXTILE A DÉTOURNÉ 50.000 FRANCS

VU SES CHARGES DE FAMILLE L'INDÉLICAT EMPLOYÉ NE SERA PAS POURSUIVI EN JUSTICE

A la suite d'un contrôle effectué récemment par un dirigeant de la Fédération Centrale, il a été constaté qu'un secrétaire permanent de l'organisme des Textiles de la Maison du Peuple de Tournai s'était rendu coupable de malversations, faisant dans la caisse syndicale un trou d'une cinquantaine de mille francs.

C'est un nommé L..., habitant Leuze, marié et père de deux enfants. Une assemblée générale a été tenue à la Maison du Peuple au cours de laquelle il a été décidé à l'unanimité d'expulser l'agent en défaut sans toutefois le poursuivre en justice en raison de ses charges de famille.

A raison de mesures spéciales qui ont été prises, la caisse syndicale des Textiles ne subirait aucun préjudice du fait des indélicatesses de ce préposé.

UNE AFFAIRE DE DÉTOURNEMENTS

M. Albert Hanwegem, agent d'affaires, demeurant boulevard Léopold, 11, s'est constitué prisonnier hier matin. Il a été écroué du chef de détournements. M. le juge d'instruction Amy est chargé de l'étude de cette affaire. Une perquisition a été opérée chez M. Hauweghem.

AU TRIBUNAL CORRECTIONNEL

Adultère et complicité. — Opposition est faite par Accarin Maria, épouse Moenens Georges, gérante de café à Tournai et Vendendriessche Louis, mécanicien à Courtrai, condamnés par défaut chacun à 15 jours de prison pour adultère et complicité. Après avoir entendu les explications des prévenus, le Tribunal réduit la peine à 700 fr. d'amende pour chacun.

Accident du roulage. — Le 1er décembre dernier vers 8 h du soir, Cooper Cyrille, maître couvreur descendait la montagne de Mourcourt, son vélo éclairé à la main. Un cycliste, Quittelier Robert, ouvrier au chemin de fer a Mourcourt renversa Coupez qui fut blessé assez grièvement aux reins. Quittelier est cité pour avoir involontairement causé des coups ou des blessures à Coupez. Le Tribunal estimant qu'il n'y avait pas eu faute de Quittelier a acquitté le prévenu.

Divers. — Le reste de l'audience a été occupé par des appels en justice de paix.

Détournements. — Un détenu Despiechin Firmin, né à Kain sans résidence fixe, s'est fait remettre au cours de l'année 1932 et en janvier 1933, des marchandises par Fourez Jean, Decarpentrie Edgard et Barbieux Arthur, pour une valeur d'environ 4.800 fr. qu'il revendit ensuite à vil prix. Despiechin est condamné à des peines se montant à 3 mois de prison et à 714 fr. d'amende.

Délit de chasse. — Lecomte Fernand, rouilleur à Estaimbourg a été trouvé chassant à l'aide d'un fusil sans justifier d'un permis de port d'arme ; il encourt 700 fr. d'amende avec sursis. Il paiera 550 fr. pour avoir éludé le droit de chasse.

Paiement des frais d'entretien d'un enfant. — Thonet Jean et son épouse Marie Jacquot, artistes lyriques, sans résidence fixe, domicile connus, ont refusé de payer les frais d'entretien de leur enfant qu'ils avaient confié à une personne de Celles. Thonet, qui avait par la suite donné quelques acomptes, n'abandonne que 250 fr. d'amende tandis que sa femme est condamnée à deux mois de prison et 350 fr. d'amende. Tous 2 faisant défaut.

Délit de chasse. — Petit François, houilleur à Bury, a commis un délit de chasse, a refusé de remettre son arme au garde et n'a pu exhiber un permis de port d'arme ; 1.400 fr. d'amende avec sursis et 412 fr. pour droit éludé.

Vol. — Chody Léon, houilleur à Bernissart a frauduleusement soustrait une pipe à Haudde Marie, colporteuse ; Asseiguon Arthur a recélé l'objet volé ; 150 fr. d'amende et 140 fr. au second. Tous deux obtiennent le sursis.

Un acquittement en Appel. — Ludinani François, de Tournai, avait été condamné le 5 décembre dernier par le Tribunal de Tournai à 50 fr. d'amende pour coups. La Cour d'Appel de Bruxelles, en audience du 27 février écoulé, a prononcé l'acquittement du prévenu.

SERVICE D'AUTOBUS TOUFFLERS-WEZ-VELVAIN

L'Administration des Chemins de fer vicinaux vient d'annoncer la mise en adjudication d'un service d'autobus destiné à relier les communes suivantes : **Tauffiers ; Templeuve ; Blandain ; Hertain ; Lamain ; Espinchin ; Fraidmont ; Taintignies ; Quinchies ; Wez et Velvain.** Cet autobus est appelé à rendre de grands services aux nombreux vo